

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2023



Compte-rendu général	3
1. Revenus et Dépenses	4
1.1. Fonctionnement	4
1.2. Cotisations et dons	6
1.3. Ventes	6
1.4. Subventions	7
1.5. Marche des Fiertés	9
1.6. Noz Pride	10
1.7. Le Bal des Merveilles	11
1.8. Accompagnements personnes exilées CNDA/OFPRA	12
2. Actifs et réserves	12
3. Bénévolat	13
4. BILAN 2023	15
Conclusions : Perspectives 2024	20

Compte-rendu général

L'année 2023, sur le plan financier, témoigne d'une belle dynamique, à plusieurs titres :

- les dépenses courantes de fonctionnement ont augmenté de +20 % : la forte inflation n'explique pas tout, il faut considérer un engagement plus intense d'Iskis sur ses différentes activités, avec davantage de dépenses, mais aussi davantage de subventions diversifiées. Les subventions conséquentes obtenues, grâce au sérieux de nos missions et réalisations, nous permettent par exemple un premier recrutement dès janvier 2024 : une coordinatrice administrative !
- les grands événements comme la Marche des Fiertés et la NOZ Pride ont augmenté leur budget en 2023, et les comptes définitifs de ces manifestations essentielles à la vie LGBTQIA+ locale sont largement créditeurs.
- nos réserves financières font + 25% par rapport à 2022. L'essentiel de cet argent est déjà affecté. Nos réserves, dons et subventions reçues sont d'ores et déjà engagées pour le financement de deux postes salarié.e.s en CDI. Nous attendons de nouvelles subventions DILCRAH pour 2024, histoire de pérenniser.
- les prestations de formation et de sensibilisation n'ont pas eu d'effet sur les comptes en 2023 : le recrutement d'un.e salarié.e au poste de coordination et accompagnement du public en 2024 permettra, entre autres, de répondre plus largement aux nombreuses sollicitations des écoles et autres institutions.
- Un événement nouveau a été entrepris par Iskis en 2023, en partenariat avec Broadway French : "Le Bal des Merveilles". Cet événement n'a pas rencontré le succès attendu et s'est soldé par une perte financière conséquente.
- Cette année, l'implication des bénévoles qui organisent et animent la vie de l'association a pu être évaluée à un travail équivalent à celui de 3 salarié.e.s à temps plein (on peut l'estimer à 82 000 €). Bravo à tou·te·s ceux qui se sont magnifiquement investi·e·s en 2023 ! Et les dons ont progressé de + 20% !
- Enfin, le CA a pris la décision d'utiliser en 2024 un nouvel outil de gestion intégré mieux adapté à nos activités associatives connectées : AssoConnect.

Ce constat général nous permet d'envisager sereinement l'année 2024, avec la poursuite, l'amplification et la professionnalisation de notre association militante.

D'emblée, le recrutement d'au moins deux salarié·e·s à temps partiel (80%) va soulager les membres du Conseil d'Administration et les référent·e·s d'activités, permettre de mieux structurer notre gestion administrative et l'organisation de nos actions en 2024 : l'association Iskis en a désormais les moyens. Merci à nos financeurs !

I. Revenus et Dépenses

I.I. Fonctionnement

Total des dépenses et charges enregistré en comptabilité pour 2023 : **35 607.68 €**

Les saisies sur le logiciel de comptabilité, dont la synthèse est reproduite à la fin du présent rapport financier, permettent une restitution exacte des éléments financiers de l'année écoulée.

Mais elles ne facilitent pas la lecture simple et intuitive des grands pôles de charges, par thématiques et activités.

C'est pourquoi nous réalisons ici une synthèse des postes significatifs, notamment de dépenses courantes, avec quelques arrondis assumés, à 50 € près.

C'est aussi pour cette raison, qu'en 2024, un nouveau mode de saisie des mouvements financiers, par budgets et postes, est envisagé, via le logiciel en ligne Assoconnect.

● Fonctionnement général iskis	TOTAL 2023 :	12 100 €
dont :		
loyers locaux / ville de Rennes		2 150 €
meublier équipements (vidéo pro, PC, enceintes, tel, meubles)		2 800 €
Accompagnement exilé.e.s		850 €
Cotisations associations amies		250 €
Bibliothèque : dont 363.69 € engagés en 2022		1 100 €
Courses diverses et frais (convivialité, intendance...)		4 500 €
Santé		450 €

Observations :

Le poste des loyers pour les locaux associatifs apparaît comme moitié moindre en 2023 par rapport aux enregistrements de 2022 (4 600 €), il est possible que tous les prélèvements bancaires des loyers par la ville ne soient pas encore passés.

En revanche, on note un doublement des courses diverses et frais (2 500 € en 2022), qu'on impute à l'inflation comme à une plus grande vitalité des activités associatives cette année.

De même, les dépenses d'équipements ont doublé (1 100 € en 2022). Mais il faut souligner que nous avons obtenu une nouvelle subvention spécifique de la Ville de Rennes (1 000 €) pour le financement de ces équipements : PC et audio/vidéo (subvention à recevoir en 2024).

Trois grands projets, à budgets conséquents, viennent compléter, dans les postes de dépenses, les fonctionnements courants de l'association.

Si l'on se réfère à l'évaluation de l'implication des bénévoles (en fin de rapport financier), on peut légitimement considérer qu'au moins un quart des dépenses annuelles de fonctionnement de l'association, soit 3 000 € environ, sont à répartir dans les budgets de la Marche des Fiertés et de la NOZ Pride (26,5% du temps bénévole ont été investis dans ces deux événements majeurs de l'association).

Il paraît difficile de ne pas considérer, en effet, qu'une bonne part des précédentes charges de fonctionnement général de l'association ne puissent pas se répercuter d'une façon ou d'une autre dans les budgets des trois grands projets / événements réalisés en 2023 (en termes de budget) : La Marche des Fiertés, la Noz Pride et Le Bal des Merveilles. Les demandes de subventions en tiennent compte à juste titre (formulaires CERFA).

Pour autant le fléchage des dépenses indiquées ci-dessous ne reprend pas la quote-part des dépenses générales qu'on pourrait aussi leur affecter, projet par projet.

- Dépenses spécifiques aux 3 projets suivants :

Marche des Fiertés :	7 400 €
NOZ PRIDE : (dont Location Liberté 5 522,14 €)	9 200 €
Bal des Merveilles	7 100 €

En plus du Bal des Merveilles, qui est une "commande" nouvelle de la Ville de Rennes et que l'on traitera plus en détail ci-après, la Marche des Fiertés (dépenses + 50%) comme la Noz Pride (dépenses +14%) voient leurs budgets augmenter. Les raisons en sont données dans le rapport moral, comme dans les chapitres dédiés du présent rapport financier.

I.2. Cotisations et dons

Les adhérent·e·s et sympathisant·e·s de l'association ont contribué à hauteur de :

- **4 311,36 euros** au budget,
dont 1 837 euros via HelloAsso, incluant adhésions et dons en ligne.

Ces contributions sont conséquentes et restent un des socles les plus porteurs de sens dans les revenus pour l'association, car directement en provenance de ses adhérent·e·s.

Ces contributions des adhérent.e.s et dons sont en augmentation de 21% par rapport à 2022.

2022 : 320 € + 780 € + 1 355 € (dons) + 1 096 € mécénat legs = 3 551 €

I.3. Ventes

La vente des places pour la Noz Pride génère de plus en plus de revenus d'année en année.

Cependant, nos "bénéfices" ne connaissent pas tout à fait la même progression, du fait de l'augmentation des charges, notamment la location de la salle L'Étage du Liberté (augmentation nette des tarifs). Quoi qu'il en soit, ces grandes manifestations se doivent d'assurer en priorité l'équilibre de leurs dépenses et recettes, c'est le cas.

- Total billetterie NOZ Pride (billets et dons simultanés) : 10 182 €
- Total vente badges, Ludiqueer et Nos Mondes Queer : 315.92 €
- Total prestations de formation et sensibilisations : 0 €

En 2022, les ventes de formations avaient rapporté 800 € et les interventions en milieu scolaire 300 € = 1 100 €. En créant début 2024 (février ?) un nouvel emploi salarié de "coordinateurice accompagnement du public", le Conseil d'Administration souhaite qu'Iskis se donne ainsi les moyens de satisfaire (entre autres) les sollicitations de formations et de sensibilisations qu'elle reçoit en nombre croissant (il est déjà prévu de financer cet emploi par de nouvelles subventions de la DILCRAH en attente).

NOZ PRIDE : vente des billets 2022 : 8 865,5 + 156 € dons = 9 021,5 €

Donc les ventes NOZ Pride sont supérieures de +12,9 % en 2023 par rapport à 2022 pour un “équilibre budgétaire” de ce projet quasiment identique avec 2022 (bénéfice de l'ordre de + 1 000 €).

I.4. Subventions

Au total, l'année 2023 a enregistré **près de 35 000 €** de subventions diverses accordées.

D'autres subventions ont été encore sollicitées, dans le cadre de la création de plusieurs postes salariés en CDI ou stagiaires : elles sont en attente à très court terme et viendront renforcer nos ressources financières en 2024. Il s'agit de pérenniser les recrutements.

Notre source de revenus la plus régulière est historiquement la subvention de fonctionnement de 10 000 € venant de la Ville de Rennes, suivant une convention pluriannuelle définissant les engagements de l'association et de la Ville de Rennes.

À cette subvention fondamentale sont associés un abaissement du loyer et des charges locatives, qu'il conviendra un jour d'évaluer pour en faire état dans notre budget de fonctionnement.

Nous avons également reçu en 2023 une subvention de 1 500 € de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne pour construire une “valise Santé” pour la prévention.

La région Bretagne soutient Iskis pour la première fois depuis des années : nous avons reçu une contribution de 6 000 euros pour la Marche des Fiertés 2023.

Toujours pour la Marche des Fiertés, une aide de la Mairie de Rennes d'un montant de 2 000 euros a été reçue pour engager un service de sécurité supplémentaire pendant la Pride.

La Ville de Rennes a encore subventionné Iskis dans le cadre des “Rennes de la Nuit”, un spectacle de Drag : “le Bal des merveilles” à hauteur de 6 000 euros, réalisé par Iskis en coproduction avec Broadway French..

Depuis 2022, Iskis sollicite les financeurs pour bénéficier de nouvelles subventions afin de financer son fonctionnement et ses nouveaux projets, avec l'objectif de consolider ses missions par le recrutement de salarié.e.s.

En 2022 on avait : 10 000 € Ville de Rennes + DILCRAH 26 194 € (2022/2023) = 36 194 €.

Les nouvelles demandes de subventions, réalisées en 2023 mais toujours en attente de décision, pourraient générer des "recettes" d'un montant supplémentaire de 60 000 € en 2024.

Ces aides viendront compléter la nouvelle aide accordée par la Ville de Rennes (8 000 €) dans le financement des postes salarié.e.s en CDI recrutés dès janvier 2024.

Indépendamment des "recettes prévisionnelles" de la DILCRAH, qui se concrétiseront en 2024, on peut constater un relatif maintien du montant cumulé des subventions entre 2023 et 2022, avec une belle diversification des financeurs institutionnels.

SUBVENTIONS reçues en 2023	
Convention Ville de Rennes	10 000,00 €
Bal de Merveilles Ville de Rennes	6 000,00 €
Pride Ville de Rennes	2 000,00 €
ARS	1 500,00 €
Région Bretagne	6 000,00 €
Salariat Ville de Rennes	8 000,00 €
TOTAL	33 500,00 €

NB : 1 000 euros pour l'achat de matériel seront versés par la Ville de Rennes en 2024, sur les dépenses de 2023. On ajoute cette subvention au total des subventions 2023.



La DILCRAH, Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT, est une source de financement 2024 sur laquelle ISKIS a beaucoup travaillé en 2023 pour assurer le fonctionnement et la "professionnalisation" de l'association. Une part conséquente des disponibilités financières de l'association fin 2023 proviennent d'une subvention versée par la DILCRAH en 2022.

I.5. Marche des Fiertés

Le budget de la Marche des Fiertés a été parfaitement bien géré cette année et l'association est restée dans le cadre du budget, avec au final, grâce aux subventions reçues, un bel excédent (de l'ordre de + 2 100 € : à comparer avec le déficit de la Marche des Fiertés en 2022 - 4 561 €, d'où l'importance d'une gestion rigoureuse de cet événement majeur pour notre visibilité).

La Marche des Fiertés 2023 s'est bien passée.

L'association a bénéficié cette année de l'aide de la Région Bretagne d'un montant de 6 000 euros.

La Mairie de Rennes a accordé une aide exceptionnelle d'un montant de 2 000 euros pour permettre de recourir à une société de sécurité professionnelle dans le cortège, ce qui s'est révélé essentiel.

Ci après le budget réalisé de la Marche des Fiertés 2023 :

DÉPENSES MARCHÉ DES FIERTÉS		SUBVENTIONS & RECETTES	
Secours	965,86 €	AcheterGay	365,00 €
Sécurité	2 147,60 €	Foodtrucks	200,00 €
Accessibilité	806,90 €	NOZ	1 061,00 €
Animation	1 040,05 €	Subvention Région Bretagne	6 000,00 €
Logistique	351,06 €	Subvention Ville de Rennes	2 000,00 €
Communication	2 238,83 €		
TOTAL	7 550,30 €		9 626,00 €
		BILAN	+ 2 075,70 €

On observe un écart entre les dépenses du budget Marche des Fiertés et les dépenses de la *Marche* fléchées en comptabilité et indiquées au début du présent rapport : nous misons sur le nouveau progiciel de comptabilité Assoconnect qui sera utilisé en 2024 pour limiter ces petites erreurs d'affectation des dépenses en comptabilité.

Il en ira de même avec un petit écart dans le budget suivant : la Noz Pride.

I.6. Noz Pride

La NOZ Pride s'est bien déroulée à tous points de vue.

Elle a permis de dégager un **excédent de 1 051 euros**, comparable à celui de 2022.

50 bénévoles ont accédé à l'espace pour organiser la fête.

Les recettes proviennent des places vendues pour 9 767 euros et 415 euros de dons.

Les charges de la NOZ Pride ont représenté un montant de 9 130,83 euros.

Ci après le tableau du budget réalisé de la NOZ Pride 2023 :

DÉPENSES NOZ		RECETTES	
Prestation Artistes	1 879,95 €	300 places 7€	1 967,00 €
Catering (nourriture + boissons)	250,00 €	300 places 11€	3 300,00 €
Illustrations (Elia)	15,00 €	300 places à 15€	4 500,00 €
Affiches	276,88 €	Dons	415,00 €
SACEM	1 187,00 €		
L'Étage Location	5 522,00 €		
TOTAL	9 130,83 €	TOTAL	10 182,00 €
		RÉSULTAT	+ 1 051,17 €

I.7. Le Bal des Merveilles

Le Bal des Merveilles a été une soirée gratuite organisée en coproduction avec Broadway French dans une impulsion de la Ville de Rennes qui a subventionné le projet à hauteur de 6 000 €.

Le projet s'est finalement avéré déficitaire.

Ainsi l'association a dû financer près de 1 666 euros de charges pour combler le déficit de la soirée. Sans comptabiliser le temps bénévole investi.

Nous ne souhaitons pas renouveler ce type d'évènement pour plusieurs raisons : il n'a pas eu l'impact espéré, a finalement peu rassemblé, et s'est soldé par un net déficit, sans compter l'implication des bénévoles de l'association.

Ci après le tableau du budget réalisé du Bal des Merveilles 2023 :

Dépenses		Recettes	
Location du lieu	598,50 €	Villes de Rennes	6 000,00 €
SSIAP(1 agent)	185,36 €		
Sécurité (2 agents)	331,92 €		
Nettoyage (dont permanence)	763,67 €		
Fluide	420,00 €		
Régie technique (technicien son et lumière)	1 344,00 €		
Location de matériel (mobilier)	816,00 €		
Achat de petit matériel (nappes...)	27,46 €		
Prestations artistiques	2 800,00 €		
SACEM	379,41 €		
TOTAL	7 666,32 €	TOTAL	6 000,00 €
		RÉSULTAT	- 1 666,32 €

1.8. Accompagnements personnes exilées CNDA/OFPRA

Le budget consacré à l'accompagnement des personnes exilées ne prend en compte que les dépenses en lien avec les voyages nécessités par les convocations administratives de nos aîdelphe concerné · e · s.

Comme beaucoup d'autres, cette activité d'Iskis mobilise bien davantage les bénévoles que ne le laisse penser le montant des dépenses indiquées en comptabilité, notamment dans l'accueil et l'écoute, l'aide administrative.

L'accompagnement par les bénévoles d'Iskis de ces personnes, depuis Rennes jusqu'aux rendez-vous parisiens, a généré des dépenses de transports d'environ 850 € (SNCF essentiellement).

2. Actifs et réserves

États financiers au 31 décembre 2023 :

Total des disponibilités financières : 64 746,12 €

- Caisse / espèces : 277 € (en réel, logiciel compta 208,12 €)
- Compte courant CMB : 14 009.53 € (en réel, logiciel comptabilité 14 055 €)
- Compte épargne CMB : 50 000 €
- Compte Helloasso : 483 €

Le montant des disponibilités financières de l'association fin 2023 est à comparer avec les 48 076.01 € comptabilisés fin 2022 (25 615.76 € fin 2021).

Toutefois, il convient de préciser que ces 48 076.01 € dont il est fait état dans le rapport financier de l'association pour 2022 correspondent uniquement au solde du compte courant associatif au CMB.

Pour connaître le total des disponibilités financières fin 2022, il faudrait y ajouter, entre autres, le relevé de caisse *réel* : le logiciel de comptabilité indique + 3 681,56 € (qui seront déposés en banque en 2023).

Si on omet par ailleurs les disponibilités non encore versées par HelloAsso au 31 décembre 2022, on peut raisonnablement considérer que les disponibilités financières totales de l'association fin 2022 étaient supérieures à 51 760 €.

On comprend qu'avec un résultat 2023 de +12 700 € (recettes moins dépenses : voir le bilan en fin de rapport financier), on obtienne un total des actifs financiers fin 2023 de l'ordre de 64 750 €. Soit 25% supérieur à celui de 2022.

NB : les infimes écarts entre les saisies au fil de l'eau dans le logiciel de comptabilité et la réalité des liquidités disponibles sont insignifiants d'un point de vue comptable (114,35 € de liquidités réelles en plus fin 2023 : des dons non répertoriés ?).

ATTENTION : l'essentiel de ces disponibilités est d'ores et déjà affecté au paiement des salaires des personnes recrutées en 2024 (subvention DILCRAH perçue en 2021/2022 dont l'utilisation a été différée : un report en prévision pour charges a été indiqué dans les nouvelles demandes de subvention faites en 2023 pour 2024). Le budget global annuel pour deux postes à 80% ETP est de l'ordre de 50 000 € : il est indispensable que l'association puisse avoir devant elle de quoi financer ses salarié.e.s.

Report 2022/2023 prévisions de charges salarié.e.s 2024 : DILCRAH postes salariés	+ 15 819 € €
--	--------------

3. Bénévolat

Le conseil d'administration d'Iskis a comptabilisé assidûment les heures de bénévolat effectuées, soit 4 822 heures d'implication évaluées en 2023.

Ces heures de travail bénévole équivalent à 3 temps pleins et sont valorisées dans le bilan financier au taux horaire brut basé sur le SMIC en vigueur (auquel on ajoute les charges patronales et autres surcoûts légaux, ce qui fait un montant de 17 € par heure travaillée en 2023).

Valorisation au coût réel salarié · e = SMIC brut + charges patronales + CP 10% = SMIC 2023 11,52€ bruts / heure + 30% charges patronales + 10% CP + mutuelle/prévoyance + 50% transports en commun = on avoisine les 17€/heure en coût global.

L'ensemble des heures bénévoles comptabilisées en 2023 équivaudrait à une dépense de 81 974 Euros.

La Marche des fiertés et la NOZ Pride représentent 26,5 % de cet engagement bénévole, soit plus d' un quart de l'implication bénévoles.

(Ce calcul d'heures travaillées ne prend en compte que les temps de réunions et d'activités ouvertes au public. Il faut y ajouter les très nombreuses heures de travail personnel des bénévoles, en particulier du conseil d'administration.)

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des bénévoles pour leur formidable implication !

L'association ISKIS envisage depuis 2022 de soulager une partie des implications bénévoles du Conseil d'Administration et des référent · e · s de section, en trop petit nombre et fortement mobilisé · e · s, par l'embauche de salarié · e · s à des fonctions de coordination, de gestion administrative, d'animation, d'accueil et de sensibilisation notamment : cette orientation va enfin pouvoir se concrétiser en 2024, grâce aux subventions de la DILCRAH et de la Ville de Rennes.

Par ailleurs, toujours dans l'optique de soulager l'équipe bénévole et de professionnaliser ISKIS, un nouvel outil de gestion intégré, 100% online et partagé, sera mis en place en 2024 : AssoConnect. Cet outil permettra par exemple de limiter les doubles ou triples saisies administratives : incrémentation directe des adhésions, rapprochement bancaire par importation automatique, etc... Les modalités de suivi budgétaire des projets de l'association (Marche des fiertés, Noz Pride, Bibliothèque, Accompagnement des personnes exilées etc.) vont nécessiter de repenser la façon de saisir les mouvements en comptabilité (comptabilité analytique). On abandonnera de ce fait le logiciel de comptabilité historique de l'association KmyMonney et la souscription des adhésions et dons via Hello Asso.

Evaluation du bénévolat 2023 :

Bénévolat sur 12 mois activités récurrentes Iskis (on compte 11 mois en raison des baisses de charge en périodes de vacances) 322h x 11mois = 3 542 heures de travail bénévole ou 60 214 € en équivalent salaires et Evénement majeur récurrent Iskis PRIDE & NOZ : 1 280h = 21 760 € en équivalent salaires.

NB : le bénévolat n'avait pas été évalué en 2022, donc pas de comparaison possible.

Année 2023 fonctionnement	3 542 Heures de travail
Réunions de projets	972
Gestion des emails	648
Permanence Accueil Écoute	972
Groupe de parole	720
IMS et formation	120
Accueil exilé·e·s	108
Fonctionnement associatif / CA	324
Pride & NOZ 2023	1 280 Heures de travail
Bénévoles pride	560
Préparation	480
Communication	240

4. BILAN 2023

Les comptes ci-dessous sont issus du logiciel de comptabilité utilisé par l'association jusqu'au 31 décembre 2023, KmyMoney. Les saisies ont été rigoureuses. Ils constituent une photo précise des mouvements financiers d'ISKIS pour 2023.

Toutefois la distribution sur plusieurs comptes comptables des montants affectés à un même projet ou à un même type de dépenses rend la lecture de ces tableaux moins évidente. Il conviendra de normaliser les saisies comptables, avec le nouvel outil de gestion AssoConnect mis en place en 2024, et surtout avec l'aide de la salariée au poste de Coordinatrice administrative.

Dans les parties précédentes, nous nous sommes efforcé·e·s de rendre plus compréhensibles les données de gestion de l'association pour 2023. Ici les données des

tableaux sont au format "brut".

- On commence par le tableau des revenus ou recettes de l'association.
- Vient ensuite le tableau des dépenses totales de l'association en 2023.
- Le résultat annuel recettes/revenus moins dépenses.
- Puis la photo des moyens financiers de l'association au 31 décembre 2023 : les actifs disponibles.
- Enfin l'évaluation des heures de bénévolat qui ont permis la réalisation des multiples engagements d'Iskis cette année, avec une équivalence financière en coût salarié.e.

Revenus	
70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
706 - Prestations de services	
Noz Pride billetterie et dons simultanés	10 182,00 €
707 - Ventes de marchandises	
7071 - Badges	115,92 €
708 - Produits des activités annexes	200,00 €
Total	10 497,92 €
74 - Subventions d'exploitation	
7401 - Ville de Rennes	26 000,00 €
7403 - Région Bretagne	6 000,00 €
7405 - ARS	1 500,00 €
Total	33 500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	
754 - Collectes, dons manuels	50,00 €
7541 - Dons manuels non affectés	670,36 €
7541001 - Dons manuels joints aux cotisations	920,00 €
7541002 - Marche des Fiertés	250,00 €
756 - Cotisations adhésions et dons simultanés	2 421,00 €
Total	4 311,36 €
Total Revenus	48 309,28 €

Dépenses

60 - Achats	
601 - Achats stockés - matières premières et fournitures	101,75 €
604 - Achats d'études et prestations de services	147,63 €
Bal des merveilles	7 106,86 €
Marche des Fiertés	5 648,02 €
Noz Pride	1 879,95 €
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	231,66 €
6063 - Fournitures d'entretiens et de petit équipement	2 912,17 €
Convivial	206,09 €
Marche des fiertés	315,60 €
6064 - Fournitures administratives	338,52 €
6068 - Autres matières et fournitures	479,45 €
Conviviales	38,01 €
Marche des Fiertés	1 218,47 €
Noz Pride	209,84 €
Queervention	25,57 €
Santé	445,00 €
607 - Achats de marchandises	523,15 €
	Total
	21 827,74 €
61/62 - Autres charges externes	
6132 - Locations immobilières	1 605,41 €
Noz Pride	5 522,14 €
614 - Charges locatives et de copropriété	616,45 €
616 - Primes d'assurance	453,08 €
615 - Entretiens et réparations	70,80 €
6181 - Documentation générale	763,36 €
62 - Autres services extérieurs	
623 - Publicité, publications, relations publiques	
6236 - Catalogues et imprimés	1 352,42 €
Marche des Fiertés	276,88 €
625 - Déplacements, missions et réceptions	
6251 - Voyages et déplacements	59,00 €
Accompagnement Exilé · e · s	625,81 €
6257 - Réceptions	10,00 €

626 - Frais postaux et de télécommunications	
6261 - Accès à Internet	349,80 €
6262 - Téléphonie	12,00 €
6263 - Timbres, enveloppes...	171,01 €
627 - Services bancaires et assimilés	101,59 €
Total	11 989,75 €
65 - Autres charges de gestion courante	
6516 - Droits d'auteur et de reproduction	
Marche des Fiertés	128,25 €
Noz Pride	1 193,62 €
6518 - Autres droits et valeurs similaires	204,48 €
658 - Charges de gestion courante	27,84 €
6586 - Cotisations	236,00 €
Total	1 790,19 €

Total Dépenses	35 607,68 €
-----------------------	--------------------

TOTAL GENERAL : résultat 2023	+ 12 701,60 €
--------------------------------------	----------------------

ACTIFS DISPONIBLES	
Compte épargne CMB	50 000,00 €
Compte courant CMB (+ anticipation du versement hello asso)	14 538,00 €
Caisse espèces	208,12 €
TOTAL ACTIFS DISPONIBLES	64 746,12 €

EVALUATION DU BÉNÉVOLAT	
Nombre d'heures estimées (coordination, animation) :	4 822 heures
Equivalence coût salarial implication bénévole	
Fonctionnement association	60 214,00 €
Marche des Fiertés et NOZ Pride	21 760,00 €
Total	81 974,00 €

Conclusions : Perspectives 2024

Comme annoncé au début de ce rapport financier 2023, les équilibres financiers de l'année écoulée sont excellents et nous mettent en confiance.

Nous héritons pour 2024 de la gestion rigoureuse des années précédentes. Iskis, dans ses multiples activités et expressions, remplit ses objectifs, rassemble davantage, et se gère bien, n'hésitons pas à le reconnaître ! Ce constat nous autorise à nous engager en 2024 avec un budget global plus de 3 fois supérieur à celui de 2023 (dépenses).

Pérennité et consolidation militante :

Une association comme Iskis n'a pas vocation à réaliser de "bénéfices". Mais, pour autant, elle doit aussi assurer sa pérennité militante et se constituer une assise financière pour être à même de décider librement de son propre devenir.

L'année 2023 a effectivement permis de mettre de nouvelles réserves de côté (+ 12 700 €). Constituer des réserves est une façon de faire face, au moins temporairement, à d'éventuelles fluctuations futures au niveau des subventions à recevoir.

Il en va de même du principe de diversification des revenus financiers associatifs : plus les partenaires institutionnels sont divers, plus les adhésions et les dons sont nombreux, plus l'on pourra facturer de formations, et mieux notre association militante saura garantir d'une année sur l'autre sa relative autonomie politique. Vu le contexte, il paraît prudent de garder ça à l'esprit dans nos décisions.

La rigueur dont fait preuve Iskis dans sa gestion économique lui permet aussi, dès 2024, de s'appuyer sur le recrutement de plusieurs postes salariés. Ces emplois, nous avons décidé de les recruter en CDI, car l'association est devenue largement légitime (reconnaissance, rayonnement, gestion maîtrisée) pour les faire financer.

Ces salariés vont consolider et professionnaliser l'association avec leurs compétences spécifiques. Ils vont aussi soulager les bénévoles du Conseil d'Administration et les référents projets par leur travail qualitatif et quantitatif régulier tout au long de l'année. Leur financement explique l'augmentation budgétaire de 2024.

Nous avons ainsi les moyens de bien travailler. Mais n'oublions jamais que rien ne pourra jamais se substituer à notre incroyable mobilisation bénévole !

Budget prévisionnel 2024 : un budget qui témoigne d'une forte dynamique !

Alors que le nouveau Conseil d'Administration n'est pas encore élu, il serait délicat de définir un budget prévisionnel 2024 trop précis. De nouvelles orientations peuvent émerger cette année (voir notre projet d'activité joint).

Dès aujourd'hui nous pouvons nous appuyer sur les récurrences pluriannuelles et sur les nouveaux projets d'ores et déjà engagés pour tracer quelques perspectives.

Attention, le tableau suivant ne tient pas compte du travail bénévole que les différents pôles d'activités vont nécessiter.

Activités	Revenus	Dépenses
Fonctionnement général	Subventions Ville de Rennes • Fonctionnement 10 000 € • Equipement (2023) 1 000 € Adhésions, cotisations et dons 4 000 € IMS et Formations facturées 2 500 € Vente de badges, Queezines... 700 €	Frais généraux, loyers, courses, cotisations, etc. 10 000 € Equipements 2024 1 000 € Equipements (2023) 1 000 € Retard loyers 2023 ? 2 500 € Nouveaux projets/partenariats 3 000 € Entretien des locaux 4 000 €
Accompagnement exilé.e.s	Autofinancement	Transports 1 000 €
Bibliothèque	Autofinancement	Achats 1 000 €
Salarié.e.s en CDI et stagiaires	Subvention DILCRAH 2022/23 15 800 € Subvention DILCRAH 2024 40 000 € Ville de Rennes / emploi 8 000 €	Coordinatrice Administrative 25 000 € Coordinatrice Animation 25 000 € Stagiaire Marche et Noz Pride 3 500 €
Marche des Fiertés	Subvention Région 6 000 € Subvention Ville de Rennes 2 000 € Autres, autofinancement ?	Sécurité-secours, assurances, animation, communication, logistique, etc 10 000 €
NOZ PRIDE	Billetterie et dons 10 000 € Autofinancement ?	Location salle, artistes, catering, communication, SACEM, etc 11 000 €
Festival Cinéma LGBTI+	Subventions (Culture, Ville, Région, CD35 ...) 16 000 €	Communication, droits, animation, etc. 15 000 €
TOTAL	116 000 €	113 000 €